

La Religion à l'école

Chers parents,

Alors que quelques-uns voudraient voir disparaître le cours de Religion à l'école, beaucoup – élèves, parents, enseignants, responsables d'écoles, pédagogues ... – savent combien cette heure hebdomadaire est un plus pour l'enfant ! Dans un monde où tout va très vite et dans lequel les enfants reçoivent souvent des informations contradictoires, l'heure de religion est un espace original de connaissances, d'échanges et de réflexion, complémentaire aux autres enseignements. Il permet à l'élève de comprendre les mots et les représentations qui ont forgé la société qui est la nôtre, de se situer dans la connaissance des religions, d'avoir des outils pour ne pas en rester aux clichés véhiculés autour de la dimension religieuse. Il veut contribuer au mieux vivre ensemble dans un monde souvent devenu compliqué. Cette heure est dispensée par un Intervenant de Religion (IDR), formé par le Service Diocésain de l'Enseignement de la Religion et qui a reçu l'autorisation du Rectorat pour enseigner cette discipline. Dans le respect de chacun et de son itinéraire personnel le cours de religion est donc une chance pour les élèves alsaciens qui savent, en fin de scolarité, décrypter des œuvres d'art, avoir un regard critique, connaître le vocabulaire lié aux grandes étapes et aux grands moments de l'histoire universelle et des religions, avoir une base pour poser des choix de vie qui épanouissent et rendent heureux ! Saisissons donc cette chance et inscrivons nos enfants au cours de Religion ! C'est un cadeau que vous leur faites. Un plus pour leur vie d'aujourd'hui, alors qu'ils apprennent à façonner leur existence autour des valeurs qui nous sont chères, un plus pour demain, qu'ils sauront rendre plus juste, plus libre et plus fraternel !

P. Christophe SPERISSEN

Directeur du Service de l'Enseignement de la Religion

www.ere-oca.com